

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30**

N° DEL2017\_205 : BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

#### **L'an deux mille dix sept, le douze décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

**Membres présents non votants** : Mesdames, messieurs,  
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

**Membres excusés** : Mesdames, messieurs,  
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENKO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

**Votants : 46**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017**

### **N° DEL2017\_205 : BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°3**

Pilote : Finances

**Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,**

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative N°3 du budget général suivant :

#### **En fonctionnement :**

##### ***Dépenses : 169 027,20 €***

- Transfert des crédits du chapitre 65 au chapitre 011 pour le financement du traitement et du réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques avec le contrat d'Insertion Emmaüs (4 000 €),
- Ajustement des charges de personnel en raison de la mise en place du protocole Parcours Professionnel, Carrière et Rémunérations, ainsi qu'en raison de transfert d'agents dans le cadre des services communs RH et Finances non pris en compte au moment du budget mais compensés par les retenues sur les attributions de compensation et enfin en raison d'éléments conjoncturels (notamment remplacements suite à des absences pour maladies) (80 000 €),
- Diminution des attributions de compensation suite à la CLECT du 19 septembre 2017 (-92 902 €),
- Augmentation du virement à la section d'investissement de 181 929,20 €. Cette dépense d'ordre budgétaire a pour contrepartie une recette d'ordre d'investissement d'un même montant.

##### ***Recettes : 169 027,20 €***

- Ajustement du montant des attributions de compensation négatives suite à la CLECT du 19 septembre 2017 (169 027,20 €),

#### **En investissement :**

##### ***Dépenses : 0,00 €***

- Ajustement des crédits de l'opération 002015001 pour l'achat de vélos à assistance électrique (6 000 €),
- Diminution des crédits pour l'achat de terrain pour les déplacements doux (- 6 000 €),
- Augmentation des crédits de l'opération 825 pour la création d'un placard au premier étage et d'un guide ligne sur le parvis à la médiathèque d'Albi (14 000 €) ;
- Diminution des crédits prévus pour l'abri véhicules électriques (-14 000 €),

##### ***Recettes : 0,00 €***

- Réduction de l'enveloppe d'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget (- 181 929,20 €),
- Virement de la section de fonctionnement (181 929,20 €).

- **La modification proposée augmente de 169 027,20 € le montant des crédits inscrits sur le budget général 2017.**

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 28 novembre 2017,

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,  
1 abstention(s)**

Monsieur Frédéric CABROLIER

**ADOpte** la décision modificative n° 3 du budget général telle que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,  
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL